

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE NICE

ERRATA

AU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2005

13.29 Relations ville de Nice / Association Tennis Combes Francis Giordan (T.C.F.G.) - Avenant n°2 au contrat d'objectifs du 27 janvier 2005.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver, au titre de l'exercice budgétaire 2006, le versement d'un premier acompte égal au 2/12 de la subvention allouée au titre de l'exercice 2005, soit 11.333 euros, au bénéfice de l'association Tennis Combes Francis Giordan (T.C.F.G.), correspondant à une avance sur l'octroi de la dotation 2006, pour lui permettre de mener à bien ses projets sportifs et pédagogiques et d'approuver la signature de l'avenant n°1 au contrat d'objectifs initial, à intervenir entre les deux parties concernées.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Madame Caroline FILIPPI NE PARTICIPE PAS AU VOTE.

13.49 Relations ville de Nice / Association Nice Volley-ball (N.V.B.) - Avenant n°3 au contrat d'objectifs du 15 janvier 2004.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver, au titre de l'exercice budgétaire 2006, le versement d'un premier acompte égal au 2/12 de la subvention allouée au titre de l'exercice 2005, soit 105.000 euros, au bénéfice de l'association Nice Volley-Ball (N.V.B.), correspondant à une avance sur l'octroi de la dotation 2006, pour permettre, entre autres, à son équipe première de se maintenir en championnat de France seniors pro A et d'approuver la signature de l'avenant n°3 au contrat d'objectifs initial, à intervenir entre les deux parties concernées.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Madame Caroline FILIPPI NE PARTICIPE PAS AU VOTE.

15.23 Aménagement de la route de Grenoble entre les Boulevards Georges Pompidou et René Cassin - Génie Civil et Travaux Routiers - Lancement d'un appel d'offres - Financement

La mise en service de la chaussée Nord de la voie Pierre Mathis, prévue pour fin 2006, amènera une augmentation de la circulation sur la route de Grenoble qu'il convient donc d'aménager entre les boulevards René Cassin et Georges Pompidou. Pour cette opération estimée à 3 500 000 Euros TTC, il convient de lancer dès à présent l'appel d'offres relatif à ces travaux de Génie Civil et Routiers.

Vote : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Abstention

**Madame Marie BILLI, Monsieur Paul CUTURELLO,
Monsieur Bruno DELLA SUDDA, Monsieur Rémi GAECHTER,
Madame Frédérique GREGOIRE, Madame Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE,
Monsieur Jean-François KNECHT, Monsieur Yann LIBRATI,
Monsieur Guy MARIMOT (par procuration),
Madame Michèle MATRINGE, Monsieur Patrick MOTTARD.**

FAIT A NICE, le 10 janvier 2006

Le Sénateur-Maire,

Jacques PEYRAT